



OBERHERGHEIM - FLASH INFOS

TRAVAUX

Renouvellement des réseaux eau et assainissement, rue de Hirtzfelden et carrefour

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) entreprendra à l'automne la réfection de la chaussée de la rue de Hirtzfelden, du carrefour central au pont de l'III.

Par anticipation, le SIEPI a décidé de renouveler sur ce tronçon la canalisation d'alimentation en eau potable (alternat actuellement en cours rue de Hirtzfelden - travaux jusqu'à fin mars).

Suite au diagnostic du réseau d'assainissement, le SIEPI a également décidé de remplacer le tronçon passant sous le carrefour.

Pour ces derniers travaux, la rue de Rouffach sera fermée à la circulation (sauf riverains) du 26 février au 10 mars 2024.

Une déviation sera mise en place par Biltzheim et Niederentzen (cf plan).

L'accès à la déchetterie et à la ZA se fera en venant par l'ouest.



INFORMATIONS DIVERSES

Conseiller Numérique

Le numérique c'est pas facile...

Un conseiller numérique, Mathieu BAS, peut vous accompagner et vous guider pour :

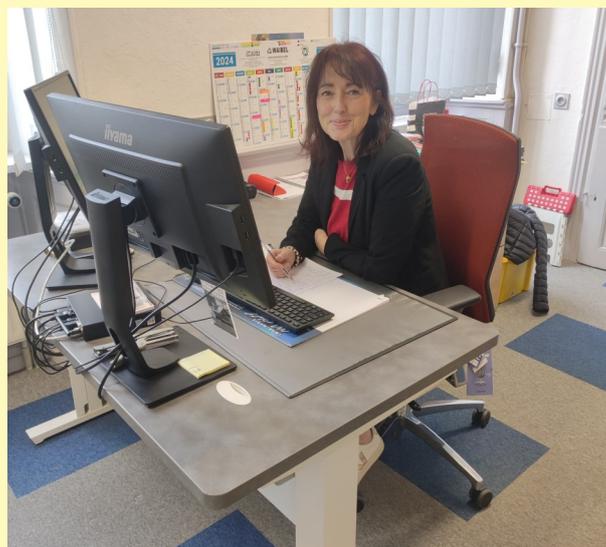
- ⇒ **Prendre en main vos équipements**
 - Ordinateur, tablette...
 - Gestion des applications
- ⇒ **Utiliser Internet**
 - Recherche d'information
 - Utilisation de services
- ⇒ **Effectuer des démarches en ligne**
 - Création de compte
 - Présentation d'interface
- ⇒ **Communiquer en ligne**
 - Messagerie email
 - Réseaux sociaux

Accueil sur RDV les mardis de 9h à 17h à Niederhergheim à la salle d'activité (RDC médiathèque) - 6, place de la mairie
Pour prendre RDV : 03 89 81 13 33

Bienvenue à la nouvelle secrétaire !

Sabine Hadidi

Nous souhaitons la bienvenue à Sabine, qui pour renforcer l'équipe administrative, a pris ses fonctions le 14 février.



NOUVEAUTÉ !

Sacs de tri et biodéchets

Attention :

À partir du mois d'avril, les sacs de tri et sacs biodéchets ne seront plus distribués en mairie mais **uniquement lors des journées spéciales de distribution :**

- 26 et 27 avril : lors de l'opération terreau gratuit
- En été : date à venir
- Début novembre : lors de la bourse aux fleurs

Prochainement arrivée d'une benne à verre

La Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin a décidé de rajouter un point de collecte à Oberhergheim.

Suite à cette décision, une plateforme a été mise en place par l'équipe technique pour accueillir au printemps une nouvelle benne à verre au sud du village.



Projet résidence « l'emblème » SOVIA

SOVIA organise une présentation de la future résidence « L'EMBLEME » dans notre village. Elle aura lieu :

jeudi 14 mars à 18h au caveau de la Mairie

Contactez SOVIA CONSTRUCTION au 03 89 22 94 99

Caritas recherche des familles de vacances



Cet été, devenez « famille de vacances » avec Caritas !

Caritas Alsace est à la recherche de familles volontaires pour accueillir un enfant cet été. Tout au long de l'année, l'association suit des familles

en situation de précarité. Celles-ci ont rarement la possibilité de partir en vacances, faute de moyens.

Caritas propose à leurs enfants de changer d'air dans des familles volontaires. Ces « familles de vacances » bénévoles accueillent un (ou deux) enfant(s), âgé(s) de 7 à 10 ans, pendant deux semaines en été.

Pas besoin d'organiser un programme compliqué : passer du temps avec l'enfant et partager son quotidien (jardinage, bricolage, jeux de société,

balades dans la nature...) lui permettra de faire plein de découvertes et de passer d'excellentes vacances.

Accueillez un enfant en vacances, et offrez-lui des souvenirs inoubliables !
Les dates d'accueil pour l'été 2024 sont les suivantes (au choix) : du 9 au 23 juillet ou du 23 juillet au 2 août.
Plus d'informations auprès de Valeria par téléphone : 06.23.08.69.75 ou par mail :

AFV@federationcaritasalsace.org

Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage à vos côtés pour la préservation des maisons alsaciennes et du bâti traditionnel, marqueurs de l'identité alsacienne et de ses savoir-faire.

Le Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel : c'est quoi ?

► Une aide financière de la Collectivité européenne d'Alsace pour la réhabilitation des maisons alsaciennes et du bâti traditionnel

► Un accompagnement technique grâce aux conseils d'architectes en amont des projets

► Un partenariat renforcé avec les collectivités locales qui s'engagent pour la sauvegarde du patrimoine



Pour quoi ?

► Travaux sur le bâti ancien, logement ou dépendance, occupé ou non.

► Travaux respectueux du patrimoine, validés par un architecte conseil du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement d'Alsace ou du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

► Travaux qui permettent de conserver le patrimoine, travaux de structures (charpente, maçonnerie, etc.), travaux de clos couvert (couverture, menuiseries, etc.), et travaux de façades (enduit, peinture, reprise d'éléments décoratifs, etc.).

Pour qui ?

► Pour des particuliers : résidences principales ou secondaires, occupées par le propriétaire ou en location, bailleur privé ou public.

► Pour des collectivités et des associations.

Dans tous les cas : hors vocation économique du projet (gîte, commerce, location touristique etc.)

► Sans condition de ressources.

► Un levier financier :

- > Taux de 20% de subvention
- > Jusqu'à 40000€ de subvention (selon critères et règlement)

Bonus : aide cumulable avec les aides liées à la rénovation énergétique voir sur alsace.eu >habitat et avec le label de la Fondation du patrimoine.



JE SUIS UN PARTICULIER

Je souhaite réhabiliter une maison, un immeuble, une grange, datant d'avant 1948.

Avant le démarrage des travaux :

1. Je prends connaissance des conditions d'éligibilité au Fonds de sauvegarde sur le site de la Collectivité européenne d'Alsace:

alsace.eu>culture et patrimoine > patrimoine

1. Je prends contact avec un architecte conseil du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement d'Alsace ou du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Cette étape de conseil est essentielle afin d'assurer une base saine à la restauration et de garder une cohérence avec l'identité et l'histoire du bâtiment.

2. Je dépose un dossier de demande de subvention AVANT le démarrage de travaux.

Service du patrimoine :

✉ patrimoine.culture@alsace.eu

PERMANENCE DES IMPOTS DESTINEES AUX PARTICULIERS

A partir du jeudi 14 mars 2024 un agent du service des impôts de Colmar accueillera sur RDV les particuliers de 14h00 à 17h00 dans les locaux du CCAS de la Ville d'Ensisheim.

Inscription en ligne à compter du 14 février 2024 sur le site impots.gouv.fr

Tous les 1ers jeudis des semaines impaires :

- Jeudi 14 mars 2024 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 11 avril 2024 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 16 mai 2024 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 23 mai 2024 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 6 juin 2024 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 4 juillet 2024 de 14h00 à 17h00

ASSOCIATIONS

Exposition UNC

A l'occasion de la libération de notre village, l'UNC d'Oberhergheim-Biltzheim organisera une exposition début février 2025.

Pour cet évènement, nous recherchons des documents, témoignages, lettres ou objets auprès des familles que nous sollicitons pour l'élaboration de cette exposition.

Merci d'avance de nous transmettre un maximum de documentation de manière à ce que nous puissions rendre cette période de notre village la plus vivante possible, et ceci avant le 30 septembre 2024.

Contact : Pascal DORNSTETTER : 06 81 89 16 67

Joseph VANROYEN : 06 16 38 86 69

Quilles Avenir

La société de Quilles AVENIR OBERHERGHEIM est à la recherche de nouveaux joueurs pour pouvoir compléter son effectif.

Débutants adultes et juniors (à partir de 10 ans) acceptés.

Entraînements les mardis à partir de 18h

Pour toute demande de renseignements, contactez le Président Julien STUDER au 06 03 76 51 53.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

MARS

Dim 3 Livraison choucroute à domicile (sur inscription) organisée par l'UNC

Sam 16 Carnaval des enfants
Suivi de la crémation du bonhomme hiver et collation salle multi-activités
RDV à 14h - Atelier communal organisé par la commune

Lun 19 Collecte de sang
de 16h à 19h - salle des fêtes organisée par l'amicale des donateurs de sang

Ven 22 Marché paysan
A partir de 16h - Place de la mairie organisé par l'APEC

AVRIL

Lun 1^{er} Concours de belote
14h - salle des fêtes organisé par la Joie de Vivre

Sam 6 Collecte SPA
de 9h à 13h - Place de la Mairie organisée par Valérie et Line



Dim 14 Concert de Printemps
16h - salle Multi activités organisé par l'harmonie Municipale

Ven 26 de 17h à 19h
Sam 27 de 10h à 12h
Opération terreau gratuit et distribution des sacs de tri et des sacs biodéchets
devant l'atelier communal - Rue de l'III

MAI

Mer 8 Commémoration de la victoire de 1945
8h45 aux monument aux morts suivie de la cérémonie intercommunale à Niederhergheim

Du 8 au 12 Échange avec les communes de Sare et Longeville-sur-Mer
Accueil à Oberhergheim organisé par l'APEC



MAIRIE
72 rue Principale
68127 OBERHERGHEIM

Horaires d'ouverture :
Lundi 17h-19h
Mardi à vendredi 10h-12h
03 89 49 45 05
mairie@oberhergheim.fr

Directeur de publication :
Corinne SICK

Rédacteurs :
Stéphanie KARRER,
Line HAEGY,
Sabine TRAWALTER,
Stéphanie MEY,
Philippe LAPP,
Agnès LICHTLE,
Vanessa SUTTER

N° ISSN 3001-4700